Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIIme ANNÉE

N° 18.

LAUSANNE

4 mai 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris. — Revue d'Allemagne. — Exercices physiques. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Suisse allemande.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Les insectes. — Dessin pour jeunes filles. — Pensées.*

LETTRE DE PARIS

Le fait qui occupe, au moment où j'écris cette lettre, le premier plan de l'actualité non seulement pédagogique, mais politique, c'est celui que les journaux réactionnaires désignent quotidiennement sous ce titre à effet : *Les Instituteurs contre l'Etat*, et que l'on doit plus simplement et plus justement se borner à nommer : *le conflit des instituteurs syndiqués et du gouvernement*. Il est assez grave en lui-même, assez nettement significatif de l'esprit révolutionnaire qui entraîne un certain nombre de nos jeunes maîtres, assez clairement révélateur d'un mal social dont il éclate maints autres symptômes et qui, plus particulièrement, met en grand péril l'avenir de l'école laïque, pour qu'il n'y ait nul besoin de l'exagérer ; tel qu'il est, et sans y impliquer injurieusement l'ensemble, ni même une fraction vraiment forte de notre personnel primaire, il suffit à entretenir chez tous les bons citoyens de douloureuses appréhensions. Ce conflit était demeuré en quelque sorte latent pendant environ une année et demie ; or, il vient de passer presque subitement à l'état aigu. Voici, très succinctement, comment la crise s'est produite.

Vous vous rappelez que le ministère Rouvier avait cru devoir, il y a dix-huit mois, engager des poursuites judiciaires contre le Syndicat des instituteurs de la Seine. Puis il les avait suspendues à la suite d'une interpellation à la Chambre, et s'était résolu à tolérer le *statu quo* jusqu'à ce qu'une loi spéciale fût élaborée et votée qui réglât les droits des fonctionnaires en matière d'associa-

tion. Cette attitude des pouvoirs publics imposait aux instituteurs l'obligation morale de s'abstenir de toute action syndicaliste jusqu'au vote de la loi promise. Ils ne s'y soumirent pas, et nous vîmes se fonder des syndicats nouveaux ; nous vîmes même celui du Rhône s'affilier à la Bourse du Travail de Lyon, en même temps que tous, ou à peu près, annonçaient l'intention de s'unir à la Confédération du Travail (la *C. G. T.*). Le ministre de l'Instruction publique (M. Briand) interdit alors aux syndiqués du Rhône d'aller à la Bourse : ils refusèrent d'obéir. Là-dessus, réunion des syndicalistes de la Seine et vote d'un ordre du jour d'approbation et de solidarité en l'honneur des révoltés de Lyon. Ceci se passait il y a quelques mois.

Le ministre fit preuve de longanimité et de patience ; il s'efforça même d'éclairer et de ramener les « égarés ». Dans un discours qu'il prononça au banquet de l'*Union des instituteurs et des institutrices de la Seine* et qui eut un grand retentissement, il démontrait à ceux-là l'illégalite et le danger de leurs prétentions à jouir des mêmes libertés syndicales que les ouvriers. En même temps le gouvernement hâtait la rédaction d'un projet de loi destiné à régler la situation des fonctionnaires de tous ordres vis-à-vis de l'Etat et à marquer nettement la limite de leurs droits et de leurs devoirs ; mais ce projet, rendu public, ne contenta pas les instituteurs syndicalistes, qui entrèrent en campagne contre lui et se mirent à réclamer de plus en plus bruyamment le droit commun. Il y eut, pendant les dernières vacances de Pâques, un congrès des syndicats ouvriers à Nantes ; ils y allèrent et y proclamèrent leur adhésion à la *C. G. T.* — Pour que vous sachiez exactement quelle est la portée de cette adhésion, je transcris ici un passage d'un article paru dans la *Dépêche de Toulouse* en date du 3 avril. Cet article porte la signature de M. Aulard, et M. Aulard s'est toujours montré un fervent ami de l'école laïque. Il appartient au parti radical-socialiste.

Il y a dans leur manifeste (des instituteurs syndicalistes) des choses étranges. Ainsi, ils déclarent en propres termes, « qu'aucune organisation consciente de ses devoirs ne doit rester en dehors de la Confédération générale du travail ». Or la dite Confédération a pour but avoué, pour but proclamé, de détruire par la violence et tout d'un coup la société actuelle, la République actuelle. Elle a pour programme l'assassinat de gens qui ne pensent pas comme elle, et, si j'en crois les journaux, un de ses orateurs les plus qualifiés, M. Yvetot, vient de déclarer à Nantes même, qu'il faut « ouvrir des boutonnières dans la peau des bourgeois ». On aurait pu croire que MM. les maîtres d'école syndiqués auraient, d'un mot, répudiés ces provocations au meurtre, et généralement toute la violence anti-scientifique de l'action directe. Point. Ils n'ont rien répudié du tout. Ils adhèrent à la Confédération générale du travail telle qu'elle est, telle qu'elle

dit être. Dans ce groupe de provocateurs au meurtre et à la guerre civile, ils voient « l'expression vivante et agissante de la solidarité prolétarienne ».

Le projet de loi relatif aux fonctionnaires a été déposé sur le bureau de la Chambre le 11 mars. Il ne leur reconnaît pas le droit de grève et n'accorde celui de se grouper en fédérations qu'aux associations professionnelles de même catégorie. Il leur interdit de s'allier aux syndicats ouvriers et à la *C.G.T.* La doctrine du gouvernement est exposée dans une récente lettre (7 avril) de M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, écrite en réponse à un mémoire que lui avaient adressé, antérieurement au 11 mars, deux représentants des instituteurs syndicalistes en vue de justifier la légalité des syndicats d'instituteurs et leur admission dans les Bourses du Travail. M. Clémenceau explique, avec une précision de langage et une justesse de pensée qui ne laissent rien à désirer, les raisons qu'a le gouvernement de ne point admettre l'assimilation des fonctionnaires et particulièrement des instituteurs aux ouvriers en ce qui regarde le droit d'association. Pour vous éclairer complètement sur cette capitale question de politique administrative, je détacherai et placerai sous vos yeux deux passages essentiels de sa magistrale démonstration.

(*La fin prochainement.*) H. Mossier.

REVUE D'ALLEMAGNE

La grève des écoliers dans la Pologne prussienne n'est pas encore terminée, quoique le nombre des grévistes, si je peux employer ce terme, soit descendu, en Posnanie par exemple, de 48,000 à 29000 enfants. Le ministère a sévi avec toute la rigueur que lui permettait la loi. Les condamnations continuent à être prononcées contre des membres des autorités scolaires, des maîtres, des pasteurs, des rédacteurs, des femmes et même contre des élèves. Quelques-uns de ces derniers, excités sans doute par le milieu où ils vivent, ont frappé des instituteurs et des camarades de nationalité allemande. Quantité de jeunes gens fréquentant des gymnases, des écoles réales supérieures, etc., ont été expulsés, parce que leurs sœurs ou leurs frères cadets refusaient de suivre, à l'école primaire, l'enseignement de la religion donné en allemand. Ce printemps, les écoles supérieures des provinces de Posnanie, Prusse occidentale et Silésie refuseront les élèves dont les familles se seraient trouvées dans une relation quelconque avec le mouvement gréviste. De même, les écoles primaires n'accepteront que les enfants sachant indiquer le nom allemand des principaux objets qu'ils trouvent dans leur entourage, ainsi que des parties principales du corps.

En Prusse, le manque d'instituteurs est devenu une vraie cala-

mité. En 1881, il y avait, dans la monarchie, 2526 classes sans maîtres; en 1886, 460; en 1891, 875: en 1896, 472; en 1901, 1862 et actuellement il y en a *3000*. De plus, dans 9663 classes du royaume le maximum des élèves (80, 70, 60, suivant le genre de l'école) se trouve être considérablement dépassé. Le gouvernement pense cependant que cet état de choses ne durera plus très longtemps, car les écoles normales comptent, en chiffre rond, 15000 élèves et les écoles préparatoires en ont 20000. Le nombre des premières sera prochainement augmenté de dix; le poste du budget y relatif a été élevé de 527000 mk. Pour l'école élémentaire, il prévoit une augmentation des dépenses de 5 millions de mk. Cette situation aura, aussi, un résultat heureux pour les instituteurs : dès l'année prochaine, et non en 1910 seulement, sera soumise au parlement la loi concernant les augmentations de traitements.

Cette dernière question a enfin trouvé une solution satisfaisante dans *la capitale de l'empire*, après presque deux ans de discussions et de pourparlers entre les autorités de la ville. Avec effet rétroactif à partir du 1er avril de l'année passée, le nouveau règlement fixe comme traitement initial la somme de 1450 mk. auxquels vient s'ajouter une indemnité de logement de 750 mk. Les augmentations seront désormais de 200 mk. après sept ans, 200 mk. après neuf ans, 300 après onze, 200 après quatorze, 250 après dix-sept, 200 après vingt et vingt-trois, 300 après vingt-six ans et 200 mk. après vingt-neuf et trente-une années de service, jusqu'au maximum de 4450 mk.

Le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach vient aussi d'augmenter les traitements du corps enseignant et continuera à le faire si la situation des finances reste favorable. Après vingt-cinq ans, les maîtres toucheront 2300 et les institutrices 1950 mk.

Dans le *royaume du Wurtemberg*, la cause de l'instruction suit, à tous les degrés, des progrès réjouissants. Les classes de perfectionnement viennent au premier rang. Le budget pour cette année prévoit une augmentation des dépenses de 68 000 mk., nécessitée par l'augmentation des dépenses faites par les communes que l'Etat subventionne proportionnellement, au total avec 340 000 mk. L'école primaire publique lui coûte la somme de 4 665 000 mk., ce qui représente une augmentation de 380 000 mk. 10 000 mk. seront affectés aux cours de perfectionnement des instituteurs, dans lesquels la langue française aura la place d'honneur. On prévoit qu'ils dureront trois semaines et seront suivis, chacun, par une douzaine de maîtres des écoles supérieures qui enseignent cette langue. Les subventions de l'Etat ont aussi été augmentées en faveur des travaux manuels, des écoles supérieures de jeunes filles, des gymnases et des écoles réales, donc progrès sur toute la ligne.

En *Bavière*, la Société des instituteurs voudrait abolir les examens de fin d'année dans leur forme actuelle où ils sont un vrai cauchemar pour maîtres et élèves. La statistique vient appuyer ces critiques, car ces chiffres prouvent que, pendant le dernier trimestre, le nombre des punitions infligées dépasse de beaucoup la moyenne. La fièvre qui s'empare des instituteurs à ce moment de l'année s'explique par le fait que son avancement dépend dans bien des cas uniquement du résultat de l'examen de sa classe. On comprend donc qu'ils voudraient voir celui-ci remplacé par des visites plus fréquentes des autorités de surveillance.

A partir de cette année, les membres du corps enseignant ayant fonctionné pendant au moins 25 ans dans une école publique, sans que leur enseignement et leur conduite aient donné lieu à des plaintes, recevront, en Bavière, le titre de *maître principal* ou de *maîtresse principale*. Une première série de 1000 personnes ont reçu ce titre le 1er janvier. On comprend que les avis soient partagés pour savoir s'il s'agit là d'une innovation heureuse ou non. Dans un pays où l'on attribue tant d'importance au moindre petit titre, elle sera un stimulant vigoureux. Mais il y a aussi des instituteurs qui trouvent que le sentiment d'avoir accompli fidèlement et consciencieusement son devoir est une satisfaction suffisante, sans qu'il soit besoin de titre spécial pour le reconnaître.

A *Marienfelde près de Berlin* sont organisés chaque année, au printemps et en automne, *des cours d'horticulture*[1] destinés surtout aux institutrices. Ils durent quinze jours et sont subventionnés par le ministère, de sorte que les dépenses des participantes se réduisent à très peu de chose. Y.

Exercices physiques.

Influence du jeu sur l'activité du cœur.

M. le Dr Samosch, médecin scolaire à Breslau, a voulu se rendre compte de l'effet produit par l'excitation qu'entraîne le jeu sur l'activité du cœur. Son examen à cet égard a porté sur 140 enfants. A titre de comparaison, il a examiné 50 élèves au point de vue des effets produits sur le même organe par les exercices gymnastiques méthodiquement ordonnés. Les recherches ont été faites dans les mois de septembre, octobre et novembre, par une température moyenne, soit dans les conditions atmosphériques les plus favorables, en partie pendant la matinée, en partie dans les premières heures de l'après-midi. Les élèves sur lesquels a porté l'examen étaient âgés de 9 à 13 ans. Les jeux auxquels ils se livraient étaient entre autres : La balle au chasseur, la balle lancée, le football en cercle, la lutte à la course, le chat et la souris; leur durée était de 15 minutes. Toutes les conditions nécessaires pour donner à l'étude faite une base solide ont été d'autre part remplies.

Avant le commencement du jeu, le nombre des battements du cœur était en

[1] Voir *Educateur*, nº 17 (1907).

moyenne de 90; immédiatement après le jeu, ce nombre s'était augmenté de 35 à 40 pulsations en moyenne. Après $^1/_4$ d'heure de repos, on a trouvé encore 100 battements et après une $^1/_2$ heure encore 95. Il a été remarqué en particulier qu'un tiers des élèves chez lesquels le nombre des pulsations avant le jeu était inférieur à la moyenne avaient encore, après $^1/_4$ d'heure de repos, un nombre de pulsations plus élevé que la moyenne générale établie avant le commencement du jeu.

Les groupes ci-après ont été formés à la suite des résultats obtenus :

a) 15 % des élèves sont arrivés à une augmentation de 1 à 20 pulsations ;
b) 42,5 % » » » 20 à 40 »
c) 32,5 % » » » 40 à 60 »
d) 10 % » » » de plus de 60 »

Nous ne pouvons pas nous étendre ici sur toutes les déductions et constatations du médecin scolaire de Breslau, sur son examen des élèves au point de vue du degré de force des pulsations et ce que lui révéla l'auscultation. Il en arrive à attirer notre attention sur les inconvénients que peut avoir le jeu, poussé trop loin, pour les enfants chez lesquels le cœur ne revient pas à un nombre normal de pulsations après un temps de repos relativement court. Les mêmes dangers se présentent par l'exécution d'exercices gymnastiques où il est demandé un effort très grand et pendant un temps trop long, alors que les exercices gymnastiques bien ordonnés ne donnent lieu à aucune constatation inquiétante. Les jeux libres surtout devraient être surveillés et modérés — ici nous pensons aux devoirs des parents — lorsqu'ils sont de nature à provoquer une excitation exagérée de l'organe essentiel dont nous venons de parler. L. Henchoz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — La Société de géographie de Paris a décerné le prix William Huber (médaille d'argent) à MM. Charles Knapp, Maurice Borel, V. Attinger, pour le « Dictionnaire géographique de la Suisse ». Cette médaille, fondée par l'un de nos compatriotes, est décernée alternativement à un Suisse ou à un Français pour un travail de géographie physique intéressant entre autres les Alpes. C'est une des principales distinctions dont dispose la Société de géographie de Paris.

VAUD. — M. le Dr Alexandre Schenk, professeur à l'Ecole normale, vient d'être nommé membre associé étranger de la Société d'anthropologie et membre correspondant de l'Ecole d'anthropologie de Paris. Il a été appelé en cette qualité à faire dans la grand'ville quelques conférences sur l'anthropologie et l'archéologie préhistorique de la Suisse. Ces conférences ont été suivies par un très nombreux auditoire et notre compatriote a été vivement félicité par les savants français.

† **F. Vulliemin.** — Après trente-deux années consécutives de bons et loyaux services dans la commune de Baulmes, François Vulliemin, instituteur, était venu en 1902, à Pomy, son village natal, prendre une retraite bien méritée. Hélas ! il n'en devait pas profiter longtemps ! L'impitoyable faucheuse est venue subitement l'arracher à l'affection des siens, après quelques jours de maladie.

Le 24 avril, par un beau jour de printemps, alors que tout chantait la joie du renouveau, un long cortège de parents, d'amis et de collègues accompagnait ses restes mortels au champ du repos.

Sur la tombe, après un chant d'adieu, M. Henry, de Donneloye, a dit, en quelques mots bien sentis, ce que fut François Vulliemin. — M. Logoz, pasteur, au nom de la commune de Baulmes, a apporté à la veuve et aux deux fils du défunt, un témoignage d'affectueuse sympathie.

Pour nous qui avons connu F. Vulliemin dans l'intimité, nous n'oublierons jamais ses bons conseils, fruits de sa longue expérience. Nous revivrons souvent les moments que nous avons passés dans la compagnie de cet homme de bien, de ce travailleur infatigable, de cet excellent pédagogue.

Qu'il repose en paix ! F. Roy.

SUISSE ALLEMANDE. — Au mois de décembre, le corps enseignant du canton de *Zurich* a décidé, à une faible majorité, la création d'un organe particulier. Sous le nom de *Der pädagogische Beobachter im Kanton Zürich*, il défendra les intérêts des instituteurs zurichois et sera joint à la *Schweizerische Lehrerzeitung*. Le premier numéro a paru le 23 mars écoulé.

Plus que jamais, il faut maintenant de l'unité et de la fermeté à nos collègues de Zurich. Les instituteurs de la ville ont encore perdu leur procès devant le Tribunal fédéral. L'école primaire entière a été fortement attaquée, dans une des dernières sessions du Grand Conseil, par le Dr Mousson, directeur des écoles de la ville. Il a proposé une *revision de la loi sur l'instruction publique*, qui date d'il y a trente ou quarante ans. Son discours prononcé à cette occasion a tourné en une sorte de réquisitoire contre l'école actuelle. Il lui a surtout reproché de négliger son rôle éducatif. Dans la presse et dans des réunions convoquées spécialement, le corps enseignant a repoussé une bonne partie des accusations et a déclaré hautement que si partout tout n'était pas comme cela devrait être, il fallait dans la plupart des cas chercher la cause dans des circonstances extérieures, indépendantes de la volonté du corps enseignant : nombre d'élèves trop élevé, programmes trop chargés, etc.

Depuis quelque temps, on se préoccupe aussi, dans le canton de Zurich, du *manque de maîtres secondaires*. Actuellement, vingt-sept places sont occupées par des maîtres qui n'ont pas le diplôme secondaire. Le 12 mars, le Conseil d'Etat a été interpellé à ce sujet par M. Schäubli. M. Ernst, directeur de l'Instruction publique, a répondu. Il ne voit pas les choses trop en noir et pense que d'ici deux ans les lacunes seront comblées. La conférence des maîtres secondaires estime cependant que, dans sa réponse, il a évité de toucher au fond même de la question. Elle a émis les vœux que le canton vienne en aide aux communes pauvres, qui ont une école secondaire, comme cela se fait déjà pour l'école primaire ; que les deux années d'études universitaires et le séjour obligatoire dans un pays de langue étrangère soient portés en compte lors de la fixation des augmentations pour années de service. Les intéressés voient la source principale du mal dans la situation économique des maîtres secondaires qui, en proportion, sont moins bien payés que leurs collègues enseignant dans les écoles primaires. Des démarches seront entreprises auprès de l'autorité compétente.

A *Soleure*, les futurs instituteurs reçoivent leur instruction à la section pédagogique de l'Ecole cantonale. Ils sont logés et nourris dans un internat dont les installations hygiéniques sont loin d'être parfaites. En hiver, les élèves n'ont à

leur disposition que deux pièces chauffées, les salles d'étude. C'est là qu'ils sont obligés de passer tout leur temps libre. Quant aux dortoirs, aucun n'est chauffable. On comprend que cet état de choses provoque de nombreuses critiques.

La *Société des instituteurs* de ce canton discutera, dans sa réunion annuelle, la question de la surveillance des écoles. Elle aimerait qu'elle fût transformée dans la nouvelle loi sur l'instruction publique, dont le canton sera doté prochainement. En même temps, les instituteurs voudraient voir élever le minimum du traitement, qui est de 1000 fr. Une enquête devra faire connaître les communes qui ne paient que ce minimum.

En 1896, les instituteurs soleurois ont créé un *Fonds de secours en cas de décès*. Il compte actuellement 408 membres et paie 700 fr. lors de la mort d'un membre.

Hérisau, l'une des capitales d'Appenzell, Rhodes-Extérieures, doit être fière de la journée du 3 mars. A une majorité qui est presque de l'unanimité, l'assemblée de la commune a décidé de porter de 1700 à 2200 fr. le traitement des maîtres, et de 1500 à 2000 fr. celui des maîtresses primaires, à partir du 1er mai prochain. A ces traitements s'ajoute le logement ou, à défaut de celui-ci, une indemnité de 500 fr. pour les instituteurs, 200 fr. pour les institutrices. Les augmentations pour années de service sont de 100 fr., payables après cinq ans, jusqu'à vingt ans de service (maximum 2600 et 2400 fr.).

Dans le canton de *Schwyz*, le Grand Conseil a adopté, en premiers débats, la nouvelle loi sur l'instruction publique. Quelques vœux du corps enseignant n'ont pas trouvé grâce, par exemple l'augmentation du traitement et la gratuité du matériel scolaire. Dans ce dernier point, les communes décideront ce qui leur convient. Le Grand Conseil décidera si elles doivent être subventionnées par le canton.

Dans plusieurs cantons (Bâle-Ville, Argovie, Berne), on a commencé à s'occuper sérieusement des *réformes à introduire dans l'école populaire*. Plusieurs projets ont été élaborés et publiés. Nous en reparlerons quand l'un ou l'autre aura reçu une sanction légale. Dans le canton d'Argovie, quelques communes ont été autorisées à faire un essai de la méthode défendue par M. le prof. de Greyerz, à Berne, qui ne veut enseigner l'écriture que dans la seconde année de l'école primaire, la première devant être réservée à des exercices d'élocution, à des leçons de choses, etc. A Berne même, M. le directeur Balsiger, auteur d'un récent projet de réformes très remarquable, ne voudrait commencer cet enseignement que dans le semestre d'hiver de la première année d'école. Naturellement, toutes les réformes dont on parle depuis quelques années ne se réaliseront que lentement, et encore aura-t-on de la peine à mettre tout le monde d'accord. Pour le moment, il ne s'agit que de quelques tentatives isolées, très courageuses, de combattre le mal signalé depuis longtemps. Y.

L'éducation morale est moins une série de vérités à démontrer qu'une longue suite d'influences à exercer. FÉLIX PÉCAUT.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Les insectes.

(Suite et fin [1].)

Matériel de la leçon : Sur le pupitre du maître : Insectes vivants ou insectes « conservés ». — Tableaux d'insectes. — Cocons, etc.

Chaque élève aura un crayon, une gomme et la feuille de papier sur laquelle il a dessiné, dans une précédente leçon, des insectes ; ou une nouvelle feuille de papier pour dessiner, d'après des modèles faits sur le tableau noir par le maître, quelques insectes connus. Si la chose est possible, chaque élève apportera un insecte vivant : hanneton, papillon, mouche, chenille, etc., enfermé dans une petite boîte en papier, confectionnée à la leçon de travaux manuels. (Ou mieux encore : faire cette leçon au cours d'une promenade, en plein air, après avoir récolté insectes, chenilles, cocons.)

LEÇON

(Réponses tantôt collectives, tantôt individuelles.)

— Le maître. L'autre jour, nous avons parlé des insectes ; qui se rappelle tout ce que nous avons dit et qui veut le répéter ? — Elèves. Réponses diverses. — M. Bien, mais vous parlez tous à la fois et nous ne nous entendons guère. C'est pourquoi Paul va, tout seul, nous dire tout ce qu'il sait des insectes, et s'il oublie quelque chose, ceux qui s'en apercevront lèveront la main pour le dire ; à toi Paul. — Paul. Il résume plus ou moins bien la dernière leçon ; le maître interroge quelques élèves pour compléter le résumé de Paul. — M. Nous allons, ensemble, résumer la dernière leçon ; répétez tous ensemble et après moi : Les insectes sont de petits animaux ; ils n'ont pas d'os ; leur corps est formé d'anneaux et il est divisé en trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen. Les insectes ont six pattes ; quelques-uns n'ont point d'ailes, comme la puce, le pou et la punaise ; d'autres comme les mouches et les moustiques ont deux ailes ; d'autres enfin, comme l'abeille, le hanneton, le papillon, ont quatre ailes. Les pattes et les ailes sont attachées au thorax. Maintenant, je vous avais dit d'observer des insectes pour apprendre des choses nouvelles concernant ces petites bêtes ; qu'avez-vous observé d'intéressant et de nouveau ? — E. (Réponses diverses : Les insectes mangent les fruits, les feuilles ; les abeilles nous piquent, etc., etc.) — M. Bon ; vous avez, je le vois, observé quelques insectes et puisque vous me dites qu'ils mangent les feuilles et les fruits, nous allons parler de la bouche de ces petits animaux. Les insectes ont-ils une bouche faite comme la nôtre ? Ont-ils des dents ? — E. Non. — M. Ont-ils un bec, comme les oiseaux ? — E. Non. — M. Ni bec, ni dents, comment donc peuvent-ils manger ? Personne ne sait ? Eh bien ! examinez les insectes dessinés sur ce tableau (ou les insectes vivants que vous possédez, ou que je fais passer devant vos yeux). Voici un hanneton, un peu au-dessous de la tête, vous voyez des mâchoires assez fortes avec lesquelles cet insecte broie les feuilles qui lui servent de nourriture ; voici une mouche, ses mâchoires ont la forme d'une petite trompe avec laquelle elle suce, elle aspire les aliments comme vous aspireriez de l'eau avec un fétu de paille ; voici encore un papillon : sa trompe longue et fine enroulée sur elle-même, se déroulera lors-

[1] Voir *l'Educateur* du 27 avril.

qu'il voudra puiser le suc contenu au fond des corolles fleuries. La bouche de l'abeille et celle de la guêpe ressemblent à un petit tube avec lequel ces insectes lèchent les fruits, le sucre, etc. Vous voyez donc que les insectes ont des bouches très différentes, adaptées à la nourriture qu'ils prennent. Ainsi, les insectes qui vivront du suc des fleurs, des fruits ou de liquides auront ?... — E. Une bouche en forme de trompe ou de tube. — M. Ceux qui rongent les feuilles, le bois, les racines ?... — E. Ils auront des mâchoires. — M. Bien ; la bouche des insectes étant trop difficile à dessiner et très différente suivant les espèces, nous n'en ferons pas le dessin ; vous inscrirez seulement sur votre feuille après les avoir épelées avec moi et pendant que je les inscris au tableau noir, les phrases suivantes : Les insectes n'ont ni dents ni bec. Le hanneton broie les feuilles avec des mâchoires solides. La mouche suce le lait avec une petite trompe. L'abeille et la guêpe lèchent les fruits avec un petit tube mince et creux. Le papillon déroule sa trompe pour puiser le suc des fleurs. (Chaque phrase est inscrite sur une ligne différente.) (Pendant que les élèves écrivent, le maître fait le tour des pupitres, surveille le travail.) — Vous avez fini ? Continuons notre leçon. Que remarquez-vous là, sur la tête des insectes, à droite et à gauche ? — E. Réponses diverses. — M. Ces deux petits filaments qui se dressent sur la tête des insectes s'appellent des antennes ; répétez ce mot. — E. Des antennes. — M. Savez-vous à quoi servent les antennes ? — E. Réponses diverses. — M. Henri a bien répondu : les insectes se servent des antennes pour toucher les objets, pour les reconnaître ; ce sont leurs doigts pour ainsi dire. Ils se servent aussi de leurs antennes, dit-on, pour se reconnaître entre eux et se « parler ». Je vais dessiner les antennes des insectes qui sont sur le tableau noir ; faites comme moi : dessinez les antennes des insectes qui sont sur vos feuilles. (Le maitre, puis les élèves dessinent.) — M. J'inscris sur le tableau : Les insectes ont deux antennes. Epelez cette phrase avec moi, puis inscrivez-la sur votre feuille. — M. Que remarquez-vous encore sur la tête des insectes que je vous montre ? — E. Réponses diverses. — M. Des yeux ; c'est cela. Ces yeux sont-ils faits comme les nôtres, comme ceux des chiens, des chevaux, des oiseaux, des serpents, des poissons ? — E. Réponses diverses. — M. Ces yeux sont-ils protégés par des paupières ? — E. Non. — M. Non. Ces yeux sont bien différents des nôtres. Ecoutez attentivement ; c'est très curieux et intéressant : l'œil des insectes est formé d'une quantité de petits yeux placés les uns à côté des autres, ce qui leur permet de voir de tous les côtés à la fois. C'est pourquoi vous avez tant de peine à attraper une mouche, par exemple, même si vous êtes placés derrière elle. Pourquoi, Charles ? — Charles. Parce qu'elle voit de tous les côtés. — M. Bien. Voilà des yeux bien commodes et comme il en faudrait aux maîtres d'école ! — Ces yeux s'appellent des yeux composés. Je vais dessiner les yeux de nos insectes ; pour cela je placerai les uns à côté des autres une quantité de petits points ne formant qu'un seul gros point ou un œil... — E. Un œil composé. — M. (Dessine les yeux.) A votre tour, dessinez les yeux des insectes qui sont sur votre feuille. (Les élèves dessinent.) Maintenant épelez avec moi, pendant que je l'inscris au tableau noir, la phrase suivante : Les insectes ont des yeux composés. A votre tour, écrivez cette phrase. — M. Les insectes ont-ils une voix ? Parlent-ils ? Chantent-ils ? — E. Réponses diverses.

— M. Les insectes ni ne parlent ni ne chantent ; les bourdonnements, les sons qu'ils font entendre ne sont pas produits par leur bouche, mais par le mouvement

de leurs ailes en volant, ou par le frottement des différentes parties de leur corps. Je vous dirai aussi que, bien qu'ils ne possèdent ni nez, ni oreilles, ils sentent et entendent aussi. Comme nous ils possèdent cinq sens; nommez-moi les cinq sens. — E. La vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher. (Cette partie de la leçon peut se supprimer si le maître la juge trop difficile, si ces élèves ne connaissent pas encore les cinq sens.) — M. Les insectes peuvent-ils se défendre lorsqu'on les attaque? — E. Ils nous mordent. Ils nous piquent. — M. Bien. Le hanneton, la sauterelle nous mordent avec...? — E. Leur bouche. — M. Oui, avec leurs mâchoires. Et la mouche? — E. Elle nous pique. — M. Avec...? — E. Sa trompe. — M. Et les abeilles, les guêpes? — E. Réponses diverses. — M. Non, elles ne nous piquent pas avec le petit tube qui leur sert de bouche, mais avec une petite pointe placée à l'extrémité de leur abdomen; cette petite pointe s'appelle...? Qui le sait? Toi, Henri? — Henri. Un aiguillon. — M. Un aiguillon ou un dard. Pourquoi appelle-t-on cette petite pointe un aiguillon? — E. Parce qu'elle ressemble à une aiguille; parce qu'elle pique, etc. — M. Bien. La piqûre des abeilles et des guêpes est-elle dangereuse? — E. Réponses diverses. — M. La piqûre des insectes est très douloureuse et quelquefois dangereuse; c'est pourquoi il ne faut pas taquiner les abeilles et encore moins les guêpes. Si ces insectes nous piquent la langue, par exemple, il se produit une enflure qui peut occasionner la mort. Ainsi, en été, ne mordez jamais à même des fruits très mûrs, surtout si vous les ramassez sous l'arbre: ils peuvent contenir une guêpe qui, effrayée, vous piquera cruellement et dangereusement. — A présent, dites-moi, comment se reproduisent les insectes. Font-ils leurs petits vivants comme la chatte, par exemple? — E. Non; ils pondent des œufs. — M. Très bien. Les insectes de même que — dites quels autres animaux pondent des œufs... — E. Les oiseaux, les lézards, les poissons. — M. C'est cela. Les insectes pondent des œufs. En pondent-ils beaucoup? — E. Réponses diverses. — M. Que sort-il de ces œufs; des insectes? — E. Réponses diverses.

— M. Presque tous les insectes sortent de l'œuf sous la forme d'un petit ver, ou mieux d'une petite chenille qu'on appelle une larve. J'inscris ce mot au tableau noir. Epelez-le pendant que je l'inscris et écrivez-le ensuite sur votre feuille. — Avez-vous vu des larves d'insectes? — E. Réponses diverses. — M. Bien, les chenilles sont les larves des... — E. Papillons. — Comment appelle-t-on les larves qui sortent des œufs du hanneton? — E. Des vers blancs. — M. Ces chenilles, ces larves, comment vont-elles se transformer en insectes parfaits? — E. Réponses diverses. — M. Oui, quand la larve sera sortie de l'œuf, elle mangera des feuilles, ou des racines, ou des fruits, ou des aliments sur lesquels l'insecte avait déposé ses œufs; elle grossira et, devenue forte, elle voudra se changer en insecte. Pour que ce changement, cette transformation s'accomplisse, il faut que la larve soit bien tranquille. C'est pourquoi beaucoup de larves, les chenilles par exemple, se filent un petit coton ou s'enferment entre deux feuilles et s'endorment. C'est pendant leur sommeil qu'elles se changeront en papillons. Les vers blancs, eux, se creusent sous le sol une petite chambre dans laquelle ils s'engourdissent et se transforment. Et c'est ainsi que les chenilles deviendront...? — E. Des papillons. — M. Les vers blancs...? — E. Des hannetons. — M. Et les vers qui sont dans la viande gâtée?... Personne ne sait? Eh bien! Des mouches. (Pour les classes supérieures, parler des mues, des larves, des insectes aquatiques, etc., etc.). — Où les insectes prennent-ils le fil de leur cocon?

Qui le sait ? A toi Paul. — Paul : Ils le font eux-mêmes, il sort de leur corps. — M. Très bien. Ce fil sort d'un petit trou percé à la lèvre inférieur de la larve. Maintenant, examinez ces cocons ; vous voyez : ils sont fendus à l'une de leurs extrémités, pourquoi ? — E. C'est une fente faite par l'insecte quand il est sorti de sa prison. — M. Voit-on beaucoup d'insectes en hiver ? — E. Réponses diverses. — M. Pourquoi ne voit-on pas d'insectes en hiver ; que sont-ils devenus ? — E. Réponses diverses. — M. C'est cela, Henri a bien répondu : les insectes, en hiver mourraient de faim puisqu'il n'y a plus ni fleurs, ni fruits, ni feuilles, et puis le froid les tuerait ; alors ils se cachent et, s'endorment sous la terre, sous l'écorce des arbres, sous les pierres, sous les feuilles sèches, sous les boiseries. Pourquoi se sont-ils endormis ? — A toi Charles ? — Charles : Parce que, quand on dort on n'a pas besoin de manger. — M. Voilà un garçon intelligent. En effet : qui dort, dîne. Saurais-tu me nommer d'autres animaux qui s'endorment en hiver ? — Charles : Les lézards, les serpents, les hérissons, les chauves-souris. — M. De quoi se nourrissent les animaux que Charles vient de nommer ? — E. D'insectes. — M. Savez-vous pourquoi ces animaux s'endorment aussi en hiver ? — E. Parce que les insectes étant cachés, ces animaux ne trouveraient rien à manger. — M. Quand se réveilleront-ils ces animaux, qui le sait ? Toi, Antoine ? — Antoine : Au printemps, en même temps que les insectes. — M. Très bien. Quels sont les animaux, qui nous avaient quittés en automne, et qui nous reviendront aussi au printemps ? — E. Les hirondelles et tous les oiseaux qui se nourrissent d'insectes, quels oiseaux ? — E. La fauvette, le pinson, le rossignol, le coucou, l'alouette, etc., etc. — M. Pourquoi ces oiseaux ne passent-ils pas l'hiver dans nos contrées ? — E. Réponses diverses. — M. Non, ce n'est pas parce qu'il fait froid, puisque bien des oiseaux passent l'hiver chez nous, comme par exemple ?... — E. Les moineaux, les merles, les rouges-gorges, etc. — M. C'est cela, nous gardons en hiver, tous les oiseaux qui ont un bec assez solide pour manger... quoi ? — E. Du pain, des graines. — M. Maintenant vous devinez pourquoi les hirondelles, les alouettes, les rossignols sont partis en automne ? — E. Parce que les insectes étant cachés, ces oiseaux seraient morts de faim. — M. Bien. J'inscris sur le tableau noir les phrases suivantes : épelez-les avec moi, puis inscrivez-les sur votre feuille ; chaque phrase à la ligne : « Les insectes pondent des œufs. Beaucoup de larves se filent un cocon. Les insectes parfaits sortent du cocon. Les insectes dorment en hiver. (Pendant que les élèves écrivent, la maîtresse fait le tour des pupitres, surveille les travaux). — M. Vous avez fini ? Pour vous faire plaisir, je vais dessiner sur le tableau noir et avec des craies de couleur, une chenille, puis son cocon et enfin le papillon sorti du cocon (dessin d'une chenille sur une feuille) cocon entre brins d'herbe ; papillon voltigeant vers une fleur. Pour terminer la leçon, dites-moi si les insectes sont utiles ou nuisibles ? — E. Nuisibles. — M. N'y a-t-il pas d'insectes utiles ; qui en connaît ? — Toi, Henri ? Henri : L'abeille est utile. — M. Pourquoi ? — E. Elle fait du miel. — M. Oui, elle nous donne du miel et de la cire ; je vous raconterai l'histoire de l'abeille la semaine prochaine. Mais il y a encore un autre insecte utile, ou plutôt une larve utile, c'est... c'est... le ver — Elèves. Le ver à soie, il nous donne de la soie. — M. Bien, je vous dirai aussi son histoire, plus tard. Puisque les insectes sont nuisibles, qu'ils dévorent ?... — E. Les légumes, les feuilles, les racines, les fruits, etc. — M. Il faut donc les détruire ; mais l'homme tout seul ne pourrait suffire à cette tâche,

il a des amis qui lui aident, ce sont ?... — E. Les oiseaux. — M. Et encore ?... Les animaux que nous avons nommés et qui s'endorment en hiver, alors qu'ils ne trouveraient plus d'insectes à manger ?... — E. Le hérisson, les lézards, la couleuvre, etc. — M. Bien. Donc protégeons les oiseaux et tous les animaux qui détruisent les insectes nuisibles. Cependant si nous devons détruire les insectes, nous devons le faire mais sans cruauté, car ils ne savent pas qu'ils font du mal, ils ne comprennent pas qu'ils sont nuisibles et, s'ils s'attaquent à nos récoltes ce n'est pas par méchanceté mais seulement pour se nourrir, pour vivre, donc ne soyons jamais cruels, tuons les insectes mais ne les martyrisons pas, nous qui avons une âme, qui savons ce que c'est que le bien et le mal ; soyons bons envers les animaux, soyons humains.

Récapitulation de la leçon : Questions collectives et questions orales. — Résumés collectifs et individuels.

A présent pour vous récompenser, de votre attention pendant la leçon, je vous permets de dessiner sur votre feuille, l'histoire des insectes ; nous verrons qui a bien retenu la leçon, qui l'a bien composée et aussi qui saura dessiner de jolis insectes sur de jolies plantes.

De cette leçon tirer les éléments des leçons d'orthographe, de composition, d'arithmétique, d'écriture et de dessin (méthode de concentration).

M. Métral.

Dessin pour les jeunes filles.

Voilà une branche de notre activité scolaire qui, je le crains bien, est passablement négligée chez nous. Dans nos classes, les filles sont astreintes à faire le même programme que les garçons, c'est-à-dire qu'elles dessinent des motifs d'architecture, des travaux en fonte ou en fer forgé, ou de la marqueterie. Le plan d'études vaudois prévoit pourtant bien (page 25) le dessin de broderie pour les filles.

C'est bien, direz-vous, mais il n'y a que les institutrices qui puissent s'occuper de cette partie du programme. Et encore n'ont-elles sous leur direction qu'une faible minorité des jeunes filles vaudoises pour leur enseigner un art décoratif convenant aux travaux de leur sexe. Quant à nous, instituteurs,... nous n'avons aucune compétence en la matière.

Cela est vrai jusqu'à un certain point. Il ne s'agit pas, pour les hommes, d'enseigner la broderie aux filles, mais bien plutôt de développer chez elles, par des dessins appropriés, le goût de la décoration. La broderie ne s'apprend pas uniquement avec une aiguille, du canevas ou de la toile, de la laine ou de la soie ; ceci est la partie technique du métier. Et cela n'ira pas sans la présentation et l'étude de certains modèles spécialement préparés pour la broderie et que l'élève reproduira pour apprendre son métier. Mais nos jeunes filles sont capables de faire mieux qu'un plagiat ; quand elles se bornent à copier un modèle, elles ne font pas œuvre artistique : par là, leur personnalité, leur goût ne se manifestent aucunement. Et c'est pourtant vers ce but que doit tendre l'enseignement : permettre à la jeune fille d'exprimer son caractère, ses sentiments, non pas seulement par sa tenue, par sa parure, par son langage, mais aussi par les travaux qui sortent de ses doigts.

La plupart de nos jeunes filles, lorsqu'elles veulent faire le moindre travail de broderie, se procurent des albums de modèles et copient servilement. Et pourtant,

à la campagne encore plus qu'à la ville, elles ont sous la main tous les modèles possibles, pour les travaux les plus simples comme pour les plus compliqués : la fleur des champs. Seulement, si elles savent les voir et les piquer à leurs cheveux ou à leurs corsages, elles n'y voient pas autre chose. Et c'est ici que l'école doit intervenir en habituant l'enfant à observer les fleurs et les plantes, non seulement au point de vue scientifique, mais aussi au point de vue artistique. Il faut que nos élèves, en voyant un gland ou une feuille de lierre, ou une baie d'aubépine, se demandent : Quel parti puis-je tirer de cela ? Les garçons autant que les filles doivent s'intéresser à ces leçons, car l'ornementation florale peut être utile aux deux sexes. Dans nos villages, chacun peut, une fois ou l'autre, fabriquer un objet quelconque, coffret en bois ou en carton, petite étagère, cadre pour tableau ou photographie, serviettes, nappes, ceinture, tablier, blouse, etc., etc. ; il l'appréciera davantage s'il sait y appliquer un motif décoratif, si simple soit-il ; mais ce dernier n'aura vraiment de la valeur pour l'auteur que s'il l'a trouvé lui-même dans la nature, autour de lui. Ce motif pourra être exécuté sommairement, gauchement. Il n'importe. Le désir de faire belle une chose et le fait d'avoir réussi par ses propres moyens, voilà, pour moi, l'important. Je préfère, sur la couverture d'un livre ou d'un cahier, une guirlande de narcisses, de violettes ou de pervenches naïvement exécutée, avec quelques défauts, à une bordure impeccable sortie d'une presse lithographique.

A l'école, nous pouvons éveiller ce besoin artistique, et l'œuvre est moins difficile à accomplir qu'il n'y paraît au premier abord.

***

Sentant mon infériorité, j'ai essayé de combler des lacunes en étudiant et comparant un grand nombre de méthodes de dessin. Quelques-uns de nos musées scolaires en sont abondamment pourvus. Il n'y a qu'à puiser et « piocher ».

Jusqu'ici, je n'en ai point trouvé qui soit aussi complet, aussi judicieux, aussi méthodique que l'ouvrage de Johanna Hipp — aujourd'hui Mme Benck-Hipp, — professeur de dessin à Strasbourg, et qui a pour titre *Der Zeichenunterricht für Mädchen*[1]. Sans vouloir faire de réclame à cet ouvrage, on peut dire franchement qu'il devrait se trouver dans chaque classe primaire et secondaire.

Comme il convient à un cours de dessin, il est abondamment illustré. On compte plus de 140 clichés semblables à ceux[2] qui accompagnent les leçons ci-après, plus dix planches lithographiques, vingt planches héliogravées et deux pages en couleur.

Le cours est divisé en sept années. Le travail y est progressif. On commence par les lignes droites, avec lesquelles déjà, quoique toutes verticales, on peut composer de simples bordures ; ce sont ensuite des lignes crénelées, des croix, des entrelacs, des triangles, des carrés. Petit à petit, le dessin se complique ; on ne sort pas des lignes géométriques, mais on ne perd pas de vue le but poursuivi. Dès les premières leçons, l'élève peut déjà tirer parti de ce qu'il a fait pour décorer de simples objets.

Notez que le dessin se fait le plus souvent, non pas avec un modèle au tableau noir, mais sous la dictée de l'institutrice. De plus, l'élève a des devoirs à exécu-

[1] *Der Zeichenunterricht für Mädchen.* Ein Lehrbuch für Volksschulen, höhere Schulen und Familien, von J. Hipp. Edité par M. Friederich Bull, Strasbourg (Alsace). Prix, relié, fr. 9 85.

[2] Obligeamment mis à notre disposition par l'éditeur, que nous remercions sincèrement.

ter. Un jour, on dessinera une suite de petits carrés droits réunis latéralement par une ligne droite ; pour le lendemain, l'enfant devra faire une bordure avec des carrés d'angles réunis de même façon. Le travail manuel marche de pair avec le dessin, même dans les classes inférieures. Lorsqu'on impose un devoir aux élèves, il faut toujours avoir en vue un objet déterminé. Aujourd'hui, nous allons composer une bordure pour un tapis de table ; — nous voulons faire un dessous de lampe pour maman ; que mettrons-nous au milieu ? — Cette ligne dentelée ira très bien autour de la bavette d'un tablier, mais nous voulons la compléter ; que pourrons-nous ajouter à la ligne crénelée ? (Points, croix, deux ou trois traits, etc.[1] Ainsi en est-il pour chacun des 75 motifs étudiés dans le degré inférieur.

Au degré supérieur, on fait connaissance avec la couleur. L'ouvrage contient, à ce sujet, deux excellentes leçons — que nous donnerons dans un prochain numéro.

Et nous arrivons, en cinquième année, à l'étude de la plante. Nous avons, dans ce livre, la ressource de 140 clichés accompagnant l'étude de 72 feuilles et fleurs diverses.

C'est tout d'abord les feuilles simples : laurier, trèfle, violette, peuplier, rosier, liseron, etc. Chaque sujet est étudié, non pas d'après des modèles, mais d'après nature. Les élèves cueillent eux-mêmes les feuilles et les fleurs. L'institutrice pose des questions à la façon intuitive, et l'élève, en observant, en comparant, trouve la longueur, la largeur, les particularités de chaque modèle étudié. Lorsque celui-ci, d'après nature, a été bien dessiné, on discute de la couleur à employer, puis de l'application à faire de la feuille ou de la fleur. (Voir les leçons sur la clématite, le pois et la nielle.)

En sixième et septième année, on s'occupe de la fleur, avec son pédoncule, avec ses feuilles ; on dessine la plante entière, ou un rameau : nénuphar, pervenche, narcisse, tulipe, liseron, églantine, mauve, renoncule, fraisier, tournesol, rose de Noël, muguet, pensée, campanule, etc., etc. Et, naturellement, les applications deviennent d'une exécution plus laborieuse : il s'agit de garnir des angles de serviettes, de nappes, de tabliers, de décorer la couverture d'un cahier ou d'un livre, d'arranger une rosace, un petit panneau, etc. A ce sujet, les planches groupées à la fin du volume sont une riche mine de renseignements. Elles renferment 270 applications des plus diverses, dont la plupart sont fort bien comprises. On n'a, comme on dit, que l'embarras du choix ; on pourra varier les motifs étudiés, de façon à ne pas répéter chaque année les mêmes dessins.

Je me suis servi et inspiré de cet ouvrage tout le long de l'année dernière et je m'en suis bien trouvé. Pendant l'été, nous avons dessiné, d'après nature, une certaine quantité de feuilles, de rameaux, de fleurs, de fruits. Nous avons ainsi fait du butin pour l'hiver.

On peut choisir les modèles au cours d'une promenade à travers champs, où l'on pourra déjà commencer l'observation de la plante à dessiner. Cependant, comme on ne peut pas faire une excursion avant chaque leçon de dessin, on se contentera de commander aux élèves d'apporter la fleur, ou la feuille, ou le rameau désirés : cela obligera les élèves à les chercher eux-mêmes et à faire effort pour se rappeler les noms.

Pendant le dernier tiers de l'été, alors que les petits dessinateurs sont accou-

[1] Page 11.

tumés avec cette façon de dessiner, je les laisse libres dans le choix des sujets : les leçons acquièrent encore plus d'intérêt, parce qu'elles favorisent l'initiative. La majorité des élèves sait choisir de beaux et bons modèles et les exécuter avec goût.

Je sais bien que l'idéal serait de tirer parti tout de suite du dessin d'après nature ; mais la belle saison, à l'école primaire, est bien courte, et il convient d'utiliser la matière première pendant que l'offre la nature. Il faut faire son butin.

L'hiver venu, on reprend les dessins de l'été. Si l'on a eu soin de dessécher soigneusement, ou mieux, de faire dessécher par les élèves, les feuilles, fleurs, etc., on aura ainsi une précieuse collection de modèles que l'on pourra consulter pour retrouver la ligne exacte du bord d'une fleur ou d'une feuille, etc. On prend les sujets les plus simples, puis les plus compliqués : on en fait un motif décoratif ; s'il est possible, on laisse les élèves composer eux-mêmes l'ornement ; cependant, dans les débuts, ce serait trop réclamer, et il faut exécuter le modèle au tableau noir. Devenus assez habiles, ils pourront compter sur leur propre initiative. C'est ainsi qu'une fois j'ai donné à décorer un plat ; le contour seul de celui-ci était indiqué ; les élèves ont fait le reste, et le résultat ne fut pas trop mauvais. On peut tenter l'expérience avec d'autres objets : petite poche de tablier, couverture de livre ou de cahier, cadre à photographie, lame de coupe-papier, angle de nappe. Le temps m'a manqué pour étudier avec mes élèves l'ornementation d'une lettre majuscule en se basant sur l'identité de lettre initiale du prénom et de la fleur : *A*némone, *C*oquelicot, *O*eillet, *M*uguet, *P*ervenche, etc., etc. Ce sera pour une autre année. Ce dessin est à recommander ; il est bien fait pour intéresser l'élève.

Si l'on veut donner plus de vie aux leçons, il faut employer la couleur. Je sais que la nouvelle méthode de dessin qui se prépare pour le canton de Vaud préconise ce moyen déjà dans les classes inférieures. C'est tant mieux.

L'emploi des couleurs liquides, en lavis, demande une expérience assez longue à acquérir : un hiver n'y suffit point. Aussi ai-je fait acheter par la commune des boîtes de pastels Raphaël, contenant vingt-quatre crayons assortis ; dix boîtes à quinze sous l'une, ce n'est pas la ruine du boursier et cela permet de travailler avec une classe de trente-cinq élèves. Je n'ai qu'à me féliciter de leur emploi. Certes, tous les travaux n'ont pas été parfaits ; il y a toujours des gâcheurs, mais il ne faut pas, à cause de ceux-ci, condamner l'usage du pastel. Quand nos élèves y seront accoutumés dès les premières années, nous arriverons à de bons résultats, et c'est toute une ère artistique nouvelle qui s'ouvre pour notre pays.

Eug. Monod.

PENSÉES

L'amour de la vérité, la soif insatiable de la vérité, la ferme résolution de la chercher et de la garder fidèlement, peuvent être considérés comme la vraie base de l'éducation et de la dignité humaine. Channing.

Si l'ennui vous gagne, courez au travail : le remède est infaillible.

Young.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ier SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Montricher : fr. 1600, plus logement, jardin, 4 stères hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 10 mai. — **Orny :** fr. 1600 et autres avantages légaux : 14 mai. — **Essertines s. Rolle :** fr. 1600, logement, jardin, 6 stères bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 14 mai.

INSTITUTRICES : Carouge s. Oron : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 10 mai. — **Yverdon :** fr. 1300 à 1800, suivant les années de service, pour toutes choses ; 10 mai.

NOMINATION

Dans sa séance du 22 avril, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Edouard Fæs en qualité de maître de mathématiques et de sciences à l'Ecole industrielle mixte de Bex.

Jeunes Gens aux Etudes à Bâle

M. Bühler, ancien directeur, prendrait en pension deux jeunes gens. Pour références, s'adresser à L. Henchoz, inspecteur scolaire, Lausanne.

Société évangélique d'éducation

Séance ordinaire du printemps, le samedi 11 mai, à 2 1/4 h., salle de l'Union chrétienne, Pré-du Marché, 20, Lausanne. A l'ordre du jour : **De la méthode à suivre pour l'éducation sexuelle,** par Mme PIECZYNSKA. Invitation cordiale à tous les membres du corps enseignant.

Institutrice allemande

cherche engagement d'institutrice ou dame de compagnie. S'adresser à R. Mittendorf, 29 Strassburger Str. Elberfeld. H. 4. 3362.

COQUELUCHE Remède infaillible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER

à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !

Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant,** offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec ½ talon	N° 36-42	fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	»	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	»	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	»	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	»	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	»	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	»	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco. 450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé a tout le monde qui en fera la demande.

A la Rentrée des classes

faites un essai avec notre **papier à dessin, N° 1,** pour commençants, en feuilles ou en cahiers, le meilleur marché des papiers pour croquis. Vous ne pourrez plus vous en passer ensuite. Echantillons gratis.

1000 Feuilles 30 × 40cm. seulement **10 fr.**

Librairie A.-G Neuenschwander, Weinfelden

Jeune instituteur

allemand cherche place dans la Suisse romande pour apprendre la langue française. Bons certificats ; conditions modestes. Offres sous F 1842 Lz, à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

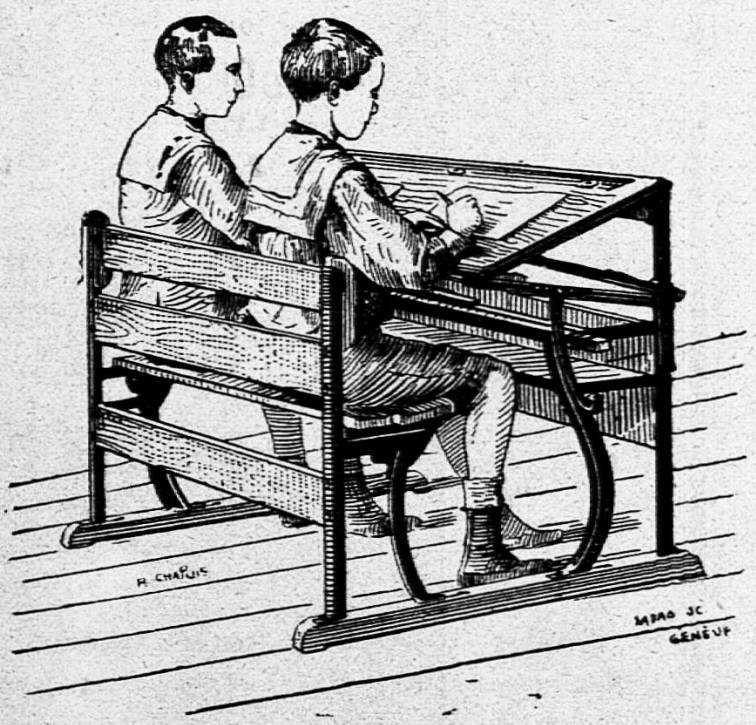

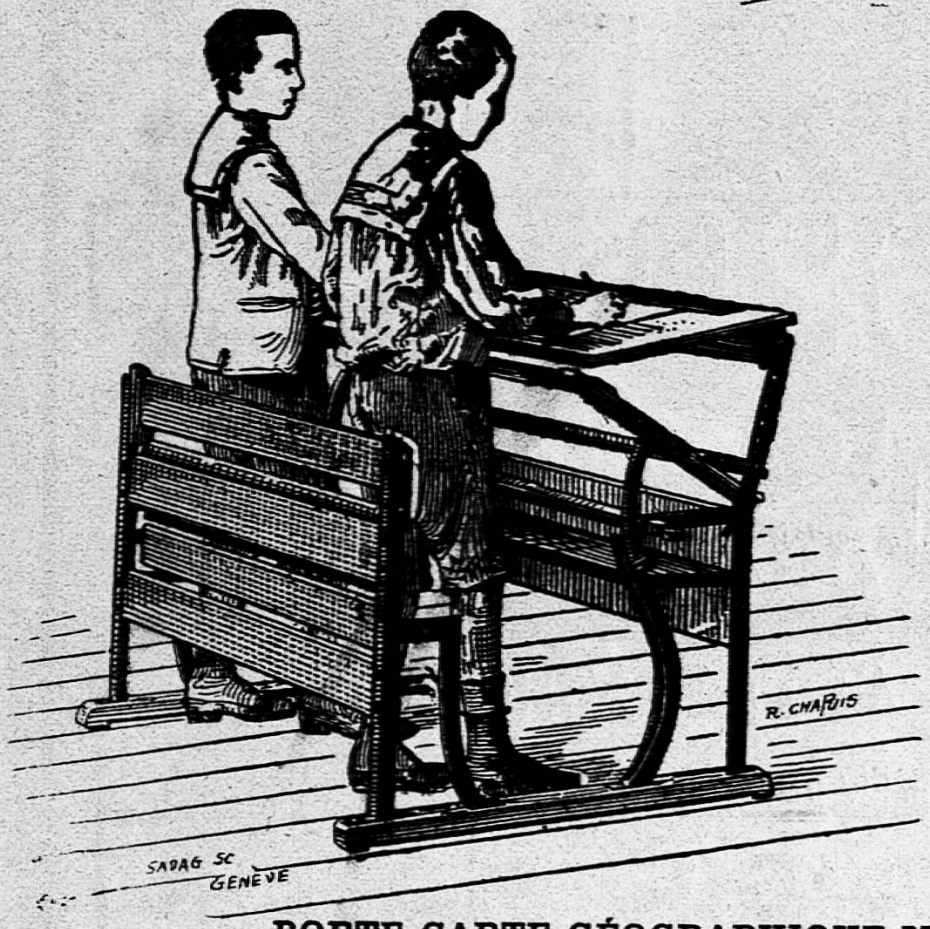

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Fœtisch Frères

FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE

Succursale à VEVEY

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments

Lausanne. — Imprimeries Réunies.

DIEU HUMANITE PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 19. LAUSANNE — 11 mai 1907.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

CHEMISES BLANCHES & COULEURS

PRIX MODÉRÉS marqués en chiffres connus.

Escompte habituel **3 %**

10 % aux membres de la **S.P.R.**

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PAYOT & Cie, Libraires-Editeurs

Lausanne

Vient de paraître :

EDOUARD ROD. **L'ombre s'étend sur la montagne.** 3 fr. 50

Dr J. HUNZIKER. **La maison suisse IV.** Le Jura (comprenant la Suisse romande). 8 fr.

GÉNÉRAL LANGLOIS. **Dix jours à l'armée suisse,** avec un croquis hors texte. 2 fr.

COMTESSE DE GENCÉ. **Savoir-vivre et usages mondains.** 500 pages. 3 fr. 50

Dr MAURICE DE FLEURY. **Quelques conseils pour vivre vieux.** 3 fr. 50

XAVIER THIRIAT. **Le journal d'un solitaire.** 6e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. 3 fr. 50

UPTON SINCLAIR. **Le roman d'un roi de l'or.** 1 fr. 50

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

COQUELUCHE **Remède infaillible**
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Fer. à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

AVIS

A vendre, au plus offrant, le **Dictionnaire géographique** de la Suisse (moins la dernière livraison).

S'adresser à Mlle Rose Magnenat, postes, Vufflens-la-Ville.

JEUNE PROFESSEUR

trouve place au pair dans un institut de la Suisse allemande où il aurait l'occasion de se perfectionner en allemand.

Offres avec certificats sous **H 3006 Q, à Haasenstein et Vogler, Bâle**.

Haml's Cacao-Avoine

Reconstituant de premier ordre

Envoi franco par poste : le 1/2 kg., fr. **1,10.** Par 2 kg., fr. **1.**—. Par 4 1/2 kg., fr. **0,90** le 1/2 kg. Chocolat surfin en poudre aux mêmes conditions. Echantillons gratis et franco sur demande.

Pour MM. les instituteurs, payable à 30 jours.

A. MOURON, Lausanne

Importation de Cafés, Thés, Cacaos, Vanille

Téléphone 478

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
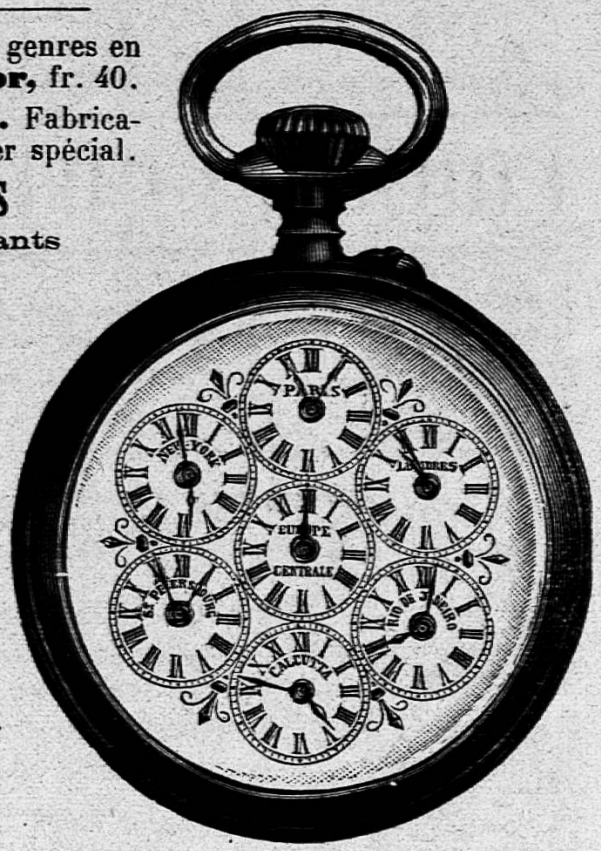
10 % au corps enseignant.